

« Concours CGénial-lycée » Édition 2018 - 2019

1. OBJECTIFS

L'objectif du concours « CGénial-lycée » est de contribuer à la promotion de l'enseignement des sciences et des techniques par la sélection de **projets menés en équipe par des élèves, encadrés par un ou plusieurs enseignant(s)**.

Le projet, basé sur une démarche scientifique, doit favoriser l'innovation et l'interdisciplinarité. Quel que soit son cadre originel d'élaboration (projet de classe ou d'établissement, atelier scientifique, IDD, TPE, PPCP, TIPE...), un projet présenté au « concours CGénial » relève initialement des disciplines scientifiques, technologiques, professionnelles, mais peut bénéficier de l'apport d'autres disciplines (lettres, langues, histoire, économie...).

Le « concours CGénial » doit être considéré comme l'occasion donnée à toute initiative **didactique innovante** de se voir aidée, diffusée et prolongée au niveau national, voire international. La finalité est autant de valoriser des acquis que d'encourager des créations.

Le projet présenté peut être déjà inscrit dans un autre concours ou une manifestation spécifique.

En tout état de cause, seront privilégiés les projets réalisés **en partenariat avec le monde de la science et/ou de l'entreprise** (laboratoire de recherche, entreprises et partenaires industriels, institutions liées à la diffusion de la culture scientifique et technique...)

La **dimension sociale** des sciences et des techniques est de grand intérêt. Les projets pourront aider les élèves à mieux percevoir les enjeux éthiques et sociétaux des activités scientifiques et technologiques.

Le concours est organisé au niveau national, mais prend, par certains des prix attribués, une dimension européenne et internationale puisqu'il opère la sélection des délégations françaises envoyées au concours **EUCYS** (European Union Contest for Young Scientists) et au concours **CASTIC** (China adolescent science & technology innovation context).

Vous trouverez en annexe de ce document quelques liens vers des exemples de projets.

Retrouvez toutes ces informations sur le site de « Sciences à l'École » :
<http://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-informations-pratiques/>

2. ORGANISATION DU CONCOURS

L'organisation du concours « CGénial-lycée » repose sur une sélection nationale sur dossier d'une vingtaine de projets parmi l'ensemble des candidatures. Les critères d'évaluation retenus par le Comité scientifique national, qui prend aussi en considération l'avis porté par le correspondant académique de « Sciences à l'École », sont essentiellement les suivants :

- Originalité – Innovation - Intérêt sociétal ou local
- Expérimentation, réalisation, production
- Démarche, rigueur, méthode
- Partenariat, collaboration
- Communication

Les projets retenus sont invités à concourir lors de la finale nationale CGénial, organisée à la fin du mois de mai.

Expérimentation pour l'édition 2019 du concours

*Quatre académies pilotes (Caen-Rouen, Orléans-Tours, Toulouse et Versailles) organiseront, en complément de la sélection nationale qui pour cette édition, reste possible pour les lycées de ces académies, une finale académique « lycées », le même jour et sur le même modèle que la finale académique « collèges ». Les projets lycées seront ainsi présentés lors de la finale académique, et un jury lycée classera les projets lycées. Si le projet classé N°1 en finale académique est aussi sélectionné pour la finale nationale par le comité scientifique national, alors le projet classé N°2 en finale académique sera **aussi** invité à la finale nationale.*

Les enseignants référents de ces quatre académies pilotes organisent les finales académiques « lycées », comme les finales académiques « collèges ».

a. Déroulement du concours

- **un premier tour d'inscription** : les dossiers de description des projets sont adressés au coordinateur du concours « CGénial-lycée » à « Sciences à l'École ».
- **l'attribution de subventions** : Une demande de subvention, d'un montant maximal de 500 euros, est possible si l'établissement s'inscrit au premier tour. Les dossiers de demande sont évalués par le comité scientifique national, qui prend en considération l'avis porté par le correspondant académique de « Sciences à l'École ».

Les critères de sélection sont, à titre indicatif, les suivants :

- problématique innovante et originale, en lien avec des enjeux sociétaux
- méthode d'investigation prévue explicitée et détaillée
- partenariats initiés, avec un investissement conséquent du partenaire
- demande de subvention détaillée et justifiée
- **un second tour d'inscription** à échéance plus tardive (début février) permet de participer au concours, mais sans pouvoir prétendre à une subvention.
- **la sélection des projets finalistes** : le comité scientifique national évalue les projets sur la base des dossiers de présentation (fournis sous forme numérique) et des vidéos d'accompagnement qui sont à adresser à « Sciences à l'École ».
- **la finale nationale** réunit les projets finalistes issus de la sélection nationale et des sélections académiques des quatre académies pilotes.

b. Calendrier (année scolaire 2018 - 2019)

Attention, les dates données ci-dessous le sont à titre indicatif. Elles seront précisées au cours de l'année et sont donc sujettes à modification.

3 septembre 2018	Ouverture des inscriptions pour le 1 ^{er} tour
11 novembre 2018	Date limite de clôture des inscriptions pour le 1 ^{er} tour
Fin novembre 2018	Attribution des subventions pour l'achat de matériel expérimental : l'évaluation des dossiers par le comité scientifique national, avec avis du correspondant académique.
12 novembre 2018	Ouverture des inscriptions pour le second tour
10 février 2019	Date limite de clôture des inscriptions pour le second tour
14 mars 2019	Date limite d'envoi des dossiers de présentation des projets
Jusqu'au 13 avril 2019	<i>Finales académiques « lycées » pour les quatre académies pilotes</i> Les modalités et les dates des finales académiques sont spécifiques à chaque académie et seront communiquées par l'enseignant référent de chaque académie. Elles auront cependant lieu au plus tard 13 avril 2019 .
fin mai 2019	Finale nationale du « concours « CGénial »
De fin mai à mi-juillet 2019	Pour les projets récompensés : visites des sites scientifiques et techniques et participation aux concours européens ou internationaux

3. COMMENT CONCOURIR ?

a. Qui peut s'inscrire ?

Le concours « CGénial-lycée » est ouvert à tous les élèves scolarisés dans un lycée français, que ce soit en France métropolitaine, ultramarine ou pour les lycées membres de l'AEFE*, sans limite d'âge ni de nationalité. Le concours « CGénial-lycée » est **ouvert aux établissements professionnels**.

** Cas particulier des établissements français établis à l'étranger :*

Les lycées membres de l'AEFE sont autorisés à participer au concours « CGénial ». Cependant, les frais de transport pour la finale académique ou nationale ne pourront être pris en charge par « Sciences à l'École ». Pour les modalités d'inscription et le déroulement des finales académiques, ils devront s'adresser au correspondant AEFE de « Sciences à l'École » : Philippe RIGOT (philippe.rigot@cpf.edu.lb).

b. Comment s'inscrire ?

L'inscription au premier tour du concours « CGénial-lycée » se fait en ligne à partir du lundi 3 septembre 2018 jusqu'au dimanche 11 novembre, minuit (heure métropolitaine).

Lors de son inscription, chaque équipe doit **remplir le formulaire d'inscription propre à son académie** (les liens d'inscription sont en ligne [ici](#)). Une confirmation d'inscription par mél sera adressée par mail dans la semaine suivant votre inscription.

c. Quels documents faut-il fournir ?

Outre le formulaire d'inscription à remplir, au cours de l'année, les candidats seront amenés à fournir les documents suivants :

- **Pour les équipes dont des projets ont été sélectionnés pour recevoir une subvention**

Avant le 18 décembre 2018 si possible, sinon avant le 13 janvier 2019, envoyer un scan par message électronique à l'adresse électronique du concours national (cgenial.lycee@obspm.fr) des documents suivants (*avec copie aux enseignants référents des académies pilotes Caen-Rouen, Orléans-Tours, Toulouse et Versailles*) :

- la lettre d'engagement signée par le chef d'établissement établissant le conditionnement du versement de la subvention
- une lettre comptable indiquant la hauteur de de la somme allouée, signée du chef d'établissement + un RIB de l'établissement

Si vous avez été sélectionné pour recevoir une subvention, un message avec ces documents et un rappel des échéances vous sera envoyé début décembre.

- **Pour tous les projets, au plus tard le 14 mars***

- envoi d'un dossier de présentation par courrier électronique à cgenial.lycee@obspm.fr, forme libre mais envoi numérique obligatoire
- envoi d'une vidéo de moins de 5 minutes réalisée par l'équipe d'élèves sur le projet

- **Pour les projets finalistes**

Un mail vous sera envoyé récapitulant les documents à fournir (droit à l'image, fiche de création de missionnaire, fiches d'information...)

** : informations données à titre indicatif pouvant être soumises à modification.*

d. Les prix

Les lauréats de la finale nationale du concours « CGénial-lycée » se verront offrir :

- **Pour les premiers prix** : une participation à un concours scientifique international (EUCYS, CASTIC), à un forum international (ExpoScience Luxembourg), une visite d'un site scientifique et technique d'un de nos partenaires ou un prix spécial « club scientifique »
- **Pour les deuxièmes prix** : une visite d'un site scientifique industriel d'un de nos partenaires ou un prix spécial « club scientifique »
- **Pour les troisièmes prix** : un ou plusieurs ouvrages et lots scientifiques

Il est à noter que les candidats absents ou non disponibles lors de la visite programmée renoncent de fait à cette visite et ne se verront pas proposer de nouvelle date.

Prix thématique

Thème pour l'année 2018-2019 : « Chimie et progrès », inscrivant ainsi le concours CGénial dans l'opération ministérielle nationale « 2018-2019 : année de la chimie de l'école à l'université », <http://eduscol.education.fr/cid123019/annee-de-la-chimie-2018-2019.html>

IMPORTANT : Ce thème se veut source de créativité et non contrainte : il n'est pas obligatoire, mais le prix spécial récompensera un des projets s'inscrivant dans le thème choisi. Un projet pourra donc recevoir deux prix, dont le prix spécial.

e. Modalités de la finale nationale

- **Concours « CGénial-lycée ».**

Le nombre d'élèves pour la présentation du projet lors de la finale nationale est limité à 3 (quel que soit le nombre de personnes ayant contribué au projet).

Les élèves présenteront leur travail devant un jury interdisciplinaire (mathématiques, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, physique, chimie, disciplines de l'enseignement technique et professionnel), d'industriels, d'universitaires, d'enseignants et de communicants.

Pour la finale, chaque groupe dispose de :

- deux passages de jury consistant chacun en une présentation de 10 minutes du travail réalisé (présentation argumentée de l'expérience, du système, du phénomène ou du principe étudié) suivie de 10 minutes de questions par le jury.
- d'un troisième passage de jury d'une durée de 15 minutes de présentation et échanges/entretien confondus.

Chaque groupe sera donc vu par trois jurys différents.

Les finalistes seront pris en charge tant financièrement qu'au niveau de l'organisation pour leur venue sur le lieu de la finale nationale (sauf lycées membres de l'AEFE) **à raison de 3 élèves et 1 enseignant**. L'aller-retour, l'hébergement et certains repas le jour de la finale nationale seront organisés et pris en charge par « Sciences à l'École ».

Pour les établissements de l'AEFE, les frais de transports ne pourront en aucun cas être pris en charge par « Sciences à l'école » (que ce soit pour leur venue à la finale ou leur participation à un concours international ou une visite reçue en prix).

Le déplacement du matériel lié aux projets sur les lieux de la finale nationale devra être assuré par les élèves et l'enseignant dans leur bagage ou organisé/réalisé à leur charge. Le matériel tel que vidéoprojecteurs, ordinateurs, multiprises... devra être amené par chaque équipe.

- **Concours EUCYS**

Pour le concours **EUCYS**, les projets devront dès le départ être conformes à la réglementation, consultable sur le site : <http://www.sciencesalecole.org/concours-eucys-european-union-contest-for-young-scientists/>, où il est notamment rappelé qu'ils doivent être portés par un à trois élèves **d'âge compris entre 14 et 20 ans**. **Veillez également à avoir une carte d'identité et/ou un passeport en cours de validité.**

Qui contacter ?

Si vous avez des questions à la suite de la lecture de ce document, nous vous invitons à consulter la FAQ ci-dessous. Si vos questions persistent, n'hésitez pas à nous contacter : cgenial.lycee@obspm.fr

4. FAQ

- *Comment s'inscrire ?*

L'inscription se fait sur le site : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-inscriptions/>

- *Un même enseignant ou un même établissement peut-il présenter plusieurs projets ?*

Un enseignant ou un établissement peut présenter plusieurs projets si les problématiques sont différentes et portées par des élèves différents.

- *Dois-je présenter le même projet à la finale académique et nationale ? (ne concerne que les académies de Caen-Rouen, Orléans-tours, Toulouse et Versailles)*

Oui, le projet doit être le même, même si vous avez bien sûr le droit de le compléter entre les deux finales. En revanche, la présentation du projet peut être différente, notamment parce que les consignes ou les consignes de sécurité ne sont pas les mêmes pour la finale académique et la finale nationale.

Les modalités des finales académiques sont spécifiques à chaque académie. Nous vous invitons donc à contacter l'enseignant référent de votre académie.

En revanche, les modalités de la finale nationale sont fixées **et sont les mêmes pour tous** (même stand, conditions de sécurités spécifiques...). Nous vous invitons à vous référer au **paragraphe 3-h** de ce document. D'autres informations vous seront communiquées au cours de l'année.

- *Si toute une classe a participé à la conception du projet, puis-je emmener plus de 3 élèves à la finale académique ? (ne concerne que les académies de Caen-Rouen, Orléans-tours, Toulouse et Versailles)*

Les modalités de la finale académique sont spécifiques à chaque académie. Contactez l'enseignant référent de votre académie pour plus de détails.

- *Est-ce que je peux présenter le projet à la finale académique et l'envoyer au jury national pour la sélection sur dossier ? (ne concerne que les académies de Caen-Rouen, Orléans-tours, Toulouse et Versailles)*

Oui. Cela doit être le même dossier (établissement, élèves, projet,...)

- *Si toute une classe a participé à la conception du projet, puis-je emmener plus de 3 élèves à la finale nationale ?*

Non, le nombre de personnes pour la présentation du projet lors de la finale nationale est limité à **3 élèves et 1 enseignant**.

- *Qui s'occupe du transport du matériel jusqu'à la finale nationale ?*

En ce qui concerne la finale nationale, nous vous rappelons que le transport du matériel jusqu'à la finale nationale **est à votre charge, y compris ordinateur, vidéoprojecteur, multiprise, câble, écran...** Le matériel mis à disposition (table, chaise, panneau) vous sera précisé dans l'année.

- *Quelles sont les modalités de la finale nationale ?*

Les modalités de la finale nationale sont fixées **et sont les mêmes pour tous** : même stand, **conditions de sécurités spécifiques...** Nous vous invitons à vous référer au **paragraphe 3-g** de ce document. D'autres informations vous seront communiquées au cours de l'année.

- *Quelle forme doit avoir le compte rendu à rendre début mars ?*

Cela sera précisé au cours de l'année.

ANNEXE : DES EXEMPLES DE PROJETS

- Les projets peuvent être centrés sur une démarche d'investigation scientifique, et porter sur la compréhension, la mise en évidence et/ou l'interprétation de problèmes scientifiques. Une attention particulière sera portée à l'approche expérimentale.

Quelques exemples :

- [Les mystères de la tasse](#)
- [Y'a-t-il un muon dans l'avion](#)

- Les projets scientifiques peuvent également être à visée industrielle. Ils peuvent par exemple concerner une des étapes du cycle de vie d'un produit (conception, industrialisation, transport, recyclage...) Des connaissances scientifiques et techniques seront mobilisées pour répondre à une problématique industrielle.

Quelques exemples :

- [Exonotos](#)
- [DusTrack'R](#)
- [Système de comptage de points automatique à la belote](#)

Dans tous les cas, le caractère innovant du projet est essentiel.

Des exemples de projets finalistes des éditions précédentes du concours « CGénial-lycée » sont consultables [ici](#).